



Politique de la biodiversité : un accord gagnant-gagnant

Dans le cadre de la campagne pour les élections fédérales de cet automne, les Vert.e.s neuchâtelois.e.s mettent le focus sur la biodiversité régionale, et particulièrement sur le lynx. En effet, cette espèce nous révèle notre empreinte écologique sur le milieu naturel.

Nos axes de communication, et particulièrement les autoroutes, serpentent et fragmentent l'espace vital du félin. Dans le même temps, réintroduit dans la région dans les années 70 par des neuchâtelois visionnaires, le lynx démontre également la vitalité des espèces à reconquérir leur ancien territoire si on leur en laisse la liberté ; la nature occupe la place qu'on lui accorde.

C'est pourquoi la députation verte du Grand Conseil a déposé ce printemps 13 objets parlementaires en faveur de la biodiversité. L'un d'entre eux demande par exemple que le canton recense les subventions et incitations cantonales dommageables à la biodiversité afin, idéalement, de les éliminer. Il n'est en effet plus tolérable qu'une partie de l'argent public favorise la disparition d'espèces ! La Confédération est en train d'entreprendre un tel travail à son niveau ; le canton de Neuchâtel doit lui aussi faire son introspection ! Soulignons également le dépôt d'un projet de loi sur la qualité paysagère en milieu bâti qui demande par exemple que les communes établissent des prescriptions afin de favoriser la biodiversité et l'aménagement semi-naturel des espaces extérieurs des bâtiments. Les grandes surfaces imperméabilisées ou engazonnées représentent aujourd'hui des déserts biologiques qui méritent une nouvelle attention de notre part.

Développer une politique de la biodiversité sert bien sûr les autres espèces mais est avant tout là au service de toute la population. Des lieux avec une biodiversité remarquable, surtout en ville, sont des espaces publics où il fait bon vivre et passer du temps, particulièrement lors d'épisodes caniculaires. Les grands arbres nous offrent leur ombrage et rafraichissent l'air ambiant tandis que des espaces plus sauvages sont des lieux de ressourcement et d'émerveillement, à l'instar du Creux-du-Van ou des côtes du Doubs, fort prisés par les touristes et visiteurs. Travailler avec et pour la biodiversité est donc toujours un accord gagnant-gagnant.

Nicolas Comment